

■ **Take No Time Sàrl**, à Carouge (GE), CH-660-2371000-6 (FOSC du 29.03.2006, p. 9/3309820). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communication aux associés: par courrier, fax ou email. Division des parts de CHF 9'000 et CHF 11'000 en 200 parts de CHF 100. Associés: Thomas Isabelle pour 90 parts de CHF 100 et Thomas Jean-Marc pour 110 parts de CHF 100. Nouveaux statuts du 25.06.2009. L'associée-gérante Thomas Isabelle, nommée présidente, continue à signer individuellement. Selon déclaration des gérants du 25.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier no 14380 du 16.09.2009 / CH-660.2.371.000-6 / 05258454